

2017 DLH 216 50 rue de Vaugirard (6^e) – Modification de la couverture et suppression d'un châssis de toit pour la création d'un ascenseur - Autorisations d'urbanisme

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Paris est propriétaire d'un presbytère (paroisse Saint-Sulpice) situé au 50, rue de Vaugirard à Paris 6^{ème} et baillé à l'Association Diocésaine de Paris.

Pour assurer un confort à ses occupants, le locataire souhaite installer, dans une courette couverte, un ascenseur qui permettra de desservir le rez-de-chaussée et les 4 étages du presbytère. Les travaux d'installation de cet ascenseur nécessiteront une modification de la couverture en zinc de la courette avec notamment la suppression d'un châssis de toit.

La présente délibération a donc pour objet d'autoriser Madame la Maire à consentir au dépôt par l'Association Diocésaine de Paris de la demande d'une déclaration préalable concernant les travaux de modification de la couverture et de suppression d'un châssis de toit pour la création d'un ascenseur dans le presbytère sis 50, rue de Vaugirard à Paris 6^{ème}.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris